

côtes de meuse woèvre LE MAG'



Réunion de travail
Président – Vice-Présidents

© M. Parmentier

p. 4

VOTRE CODECOM

Votre nouveau conseil
communautaire pour
le mandat 2026-2033

p. 8

PETITE ENFANCE

Retrouvez toutes les
ressources sur le territoire
pour faire garder son enfant,
obtenir des aides...

p. 10

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Installation de panneaux
photovoltaïques



P.3 ACTUS EN BREF



P.4 À 7 VOTRE CODECOM

Le nouveau conseil
communautaire pour le mandat
2026-2033 et le budget 2026



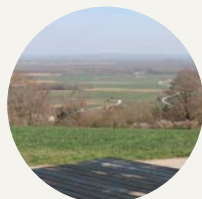
P.8 À 9 PETITE ENFANCE

Toutes les solutions et ressources
pour les familles



P.10 TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Installation de panneaux
photovoltaïques



P.11 À 15 URBANISME ET PAYSAGE

Plan de paysage
PLUi des Côtes de Meuse-Woëvre
Pré-appel à projets pour
la Trame verte et bleue

Communauté de communes Côtes de Meuse/Woëvre
22 rue Raymond Poincaré
55210 Vigneulles-lès-Hattonchâtel
Tél. 03 29 90 00 60

Le mag n°21 – Septembre 2026 – 3400 exemplaires.
Responsable de la rédaction et de la publication :
Sylvain DENOYELLE
Rédaction : les élus et les agents de la Communauté de
Communes Côtes de Meuse/Woëvre.
Crédits photo : Codecom Côtes de Meuse/Woëvre,
Serge Balosso, Freepik, AdobeStock, PNR de Lorraine,
Isabelle Bomey.
Conception graphique : Isabelle Bomey.
Impression : L'Ormont Imprimeur (88).



10-31-1260 / Certifié PEFC / pefc-france.org

CHÈRES LECTRICES, CHERS LECTEURS,



Un bulletin tardif pour présenter les élus de la Codecom et son budget.

Dans le cadre des élections municipales, les communes du territoire ont été plutôt conservatrices : 4 nouveaux Maires sur 25, dont 3 étaient déjà adjoints ! Cette stabilité nous permet d'être très très rapidement opérationnels dans nos compétences.

Félicitations aux élus, merci aux anciens élus et MERCI pour votre confiance.

Merci également aux élus pour l'état d'esprit dans lequel nous travaillons, surtout pour les sujets sensibles tels que l'urbanisme : la loi évolue, et elle devait évoluer, les documents d'urbanisme deviennent obligatoires et la Codecom accompagne au mieux les communes dans leur planification et leurs projets. Nos sénateurs sont mobilisés pour relayer nos demandes d'« assouplissement » de la loi pour ne pas pénaliser le développement de notre territoire. Mieux vaut être acteur que spectateur !

Au niveau du Scolaire, nos 4 groupes scolaires fonctionnent très bien en cette rentrée.

Les travaux d'installations de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux et intercommunaux sont en cours de réalisation.

La transition écologique, c'est aujourd'hui. Nous l'avons anticipé, à nous tous de la faire vivre !

Sylvain Denoyelle,
Président de la Codecom Côtes de Meuse/Woëvre



VOTRE AVIS SUR L'AUTOSTOP ORGANISÉ NOUS INTÉRESSE !

Lancé en décembre 2024, le réseau meusien d'autostop organisé peine à se développer. Pour cela, Rou'en Meuse mène actuellement une enquête pour mieux connaître les attentes et freins que vous pouvez rencontrer concernant l'autostop organisé. Jeunes ou moins jeunes, partagez nous vos habitudes de déplacement sur le territoire meusien.

Que vous utilisiez déjà l'autostop, que vous soyez curieux de cette pratique ou simplement concerné par les questions de mobilité, votre avis nous intéresse. Vos réponses nous permettront d'adapter et d'améliorer ce service afin qu'il réponde au mieux à vos besoins.

Savez-vous que vous pouvez vous déplacer plus facilement grâce à l'autostop organisé ?

Remplissez le formulaire, en scannant le QRcode ci-dessous, cela ne vous prendra que 10 minutes !

Date limite de participation : 31 octobre 2026



Scanner ce QRcode avec votre smartphone et accéder directement à la page concernée

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

Un projet de signalétique pour mieux vous guider

La Communauté de communes Côtes de Meuse-Woëvre améliore l'accueil de ses usagers avec une signalétique repensée pour le pôle famille et le pôle culturel.

Désormais, roll-ups, totems et enseignes vous permettront de trouver plus facilement vos services et de vous orienter sur le territoire. Une initiative pour simplifier votre accès aux animations et aux espaces dédiés. Son déploiement est prévu dans les prochains mois.



Pour faciliter l'accès des usagers au service de la Codecom, un totem directionnel sera installé sur le parking. Cette structure de 5 mètres par 1, visible depuis la route, remédiera au manque de visibilité de l'établissement, actuellement situé en arrière-cour.



Une enseigne sera également posée à l'entrée du pôle famille de Vigneulles-lès-Hattonchâtel, afin de donner de la visibilité aux trois services : le LAEP l'Escale, la crèche intercommunale Pirouette et le RPE.

Des ateliers bien-être pour les parents et les tous-petits

Le pôle famille organise pour la première année un cycle de 3 ateliers du lien et du bien-être parents-enfants. Destinés à conforter le lien entre les parents et leurs enfants en développant ensemble le mieux-être. Ces 3 ateliers se dérouleront sur le mois d'octobre avec des spécialistes.

Au programme, apports théoriques et pratiques avec sophrologie et massage.

En 2027, de nouveaux cycles d'ateliers seront proposés pour les familles avec enfant de 1 à 3 ans et une autre formule pour les 3 à 6 ans.

Le nombre de places étant limité à 6 familles, merci de bien vouloir vous inscrire avant le 27 septembre, dernier délai, auprès du Pôle Famille :

☎ 03 29 91 86 01 / 07 43 16 75 79

✉ polefamille.cmw@gmail.com



MANDAT 2026-2033

Un conseil communautaire renouvelé autour de Sylvain Denoyelle

En 2013, la Communauté de communes
Côtes de Meuse-Woëvre naît de la fusion
entre la Codecom Pays de Vigneulles et
la Codecom de la Petite Woëvre.

L'objectif étant de développer le terri-
toire des côtes de Meuse et de la plaine
de la Woëvre, répondre aux besoins des
habitants en agissant à une échelle
géographique plus large dans de
nombreux domaines : la petite enfance,
le scolaire, l'Habitat, l'environnement,
l'économie, les ordures ménagères,
l'urbanisme, la transition écologique et
l'assainissement non collectif.

VOTRE CODECOM EN CHIFFRES



25 communes
6 184 habitants
421,77 km²
67 agents

Chiffres 2026

Apremont-la-Forêt • Beney-en-Woëvre
Bouconville-sur-Madt • Broussey-Raulecourt
Buxières-sous-les-Côtes • Chaillon
Frémerville-sous-les-Côtes • Geville
Girauvoisin • Heudicourt-sous-les-Côtes
Jonville-en-Woëvre • Lachaussée • Lahayville
Lamorville • Loupmont • Montsec
Nonsard-Lamarche • Rambucourt
Richecourt • Saint-Julien-sous-les-Côtes
Saint-Maurice-sous-les-Côtes • Valbois
Varnéville • Vigneulles-lès-Hattonchâtel (siège)
Xivray-et-Marvoisin

Les compétences transférées par les communes ou par la loi sont exercées par les élus et réalisées par les agents de la Codecom Côtes de Meuse-Woëvre.

Objectifs : permettre à tous les habitants d'avoir accès à davantage de services publics de proximité et à de l'ingénierie pour mettre en place leur projet. Mais aussi, agir concrètement pour le développement du territoire et améliorer le quotidien des habitants.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire délibère sur les grands projets, les affaires courantes et vote les budgets.

Il est l'organe délibérant de la collectivité. Il est constitué du Président, d'un exécutif de 6 Vice-Président(e)s et de 43 conseillers communautaires répartis dans les 9 commissions qui émettent des propositions relatives à l'exercice des compétences et des politiques publiques portées par la Communauté de communes.

UNE ÉQUIPE EN PLACE POUR PORTER LES PROJETS DU TERRITOIRE

Une nouvelle organisation politique est désormais en place. Elle permettra d'assurer le pilotage des politiques publiques et de coordonner les actions menées à l'échelle intercommunale.

Les élus ont pour mission de répondre aux besoins des habitants et aux enjeux locaux, d'accompagner les communes et de porter les projets structurants du territoire.

LES ÉLUS DE CE NOUVEAU MANDAT

Le conseil communautaire s'est officiellement **installé jeudi 2 avril 2026**, à l'occasion de sa première séance. Cette étape marque le lancement d'un nouveau mandat pour la communauté de communes.

Réunis pour cette séance d'installation, les élus ont procédé à plusieurs temps forts : **l'élection de la présidence, la composition du bureau communautaire, la désignation des vice-présidences.**

LES COMMISSIONS

Neuf commissions regroupent par thématiques toutes les actions et les projets en cours à l'échelle du territoire et d'intérêt communautaire. Ces commissions permettent aux élus d'échanger sur les thématiques et de présenter les actions en conseil communautaire pour le vote :

- 1 Administration générale et finances
- 2 Scolaire et périscolaire
- 3 Petite enfance
- 4 Développement économique et local, emploi, contractualisation, économie de proximité, vergers conservatoires, mobilité, habitat, transition énergétique
- 5 Plan paysage et Trame verte et bleue
- 6 Ordures Ménagères
- 7 Assainissement et hydraulique
- 8 Vie associative et culturelle, tourisme
- 9 Salles d'activités communautaires

Les nouveaux élus - mandat 2026/2033

LE PRÉSIDENT



Sylvain DENOYELLE

**Président de la Communauté de communes
Côtes de Meuse/Woëvre**

Maire de Nonsard-Lamarche

LES VICE-PRÉSIDENTS



Jean-Claude ZINGERLE

1^{er} Vice-Président délégué

- au développement local et au développement économique,
- à la gestion des salles communautaires,
- à l'habitat et à la transition énergétique

Maire de Vigneulles-lès-Hattonchâtel



Lionel JACQUEMIN

2^e Vice-Président délégué

- à l'administration générale
- et aux finances

Maire d'Heudicourt-sous-les-Côtes



Daniel BERNARD

3^e Vice-Président délégué

- aux affaires scolaires,
- à la petite enfance jeunesse

Maire de Beney-en-Woëvre



Vincent LACORDE

4^e Vice-Président délégué

- à la communication,
- à la vie associative, à la culture, et au tourisme

Maire de Frémeréville-sous-les-Côtes



Anne-Sophie LARMINY

5^e Vice-Présidente déléguée

- à l'hydraulique, l'assainissement non collectif
- et au Plan Paysage

**1^{re} adjointe à la mairie
de Saint-Maurice-sous-les-Côtes**



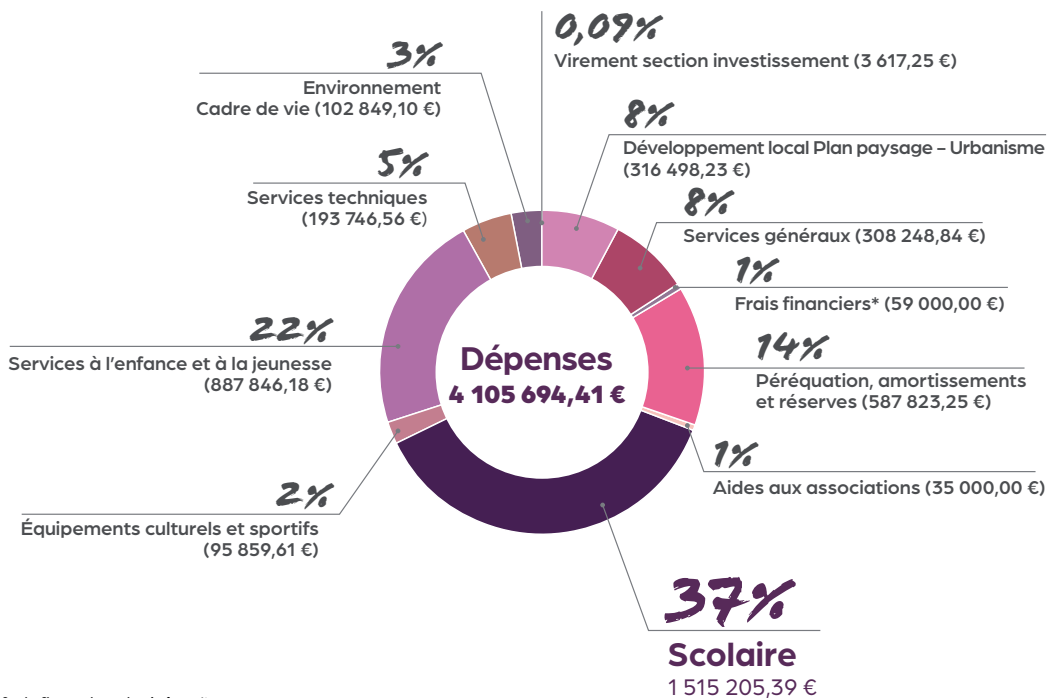
Guillaume PATE

6^e Vice-Président délégué

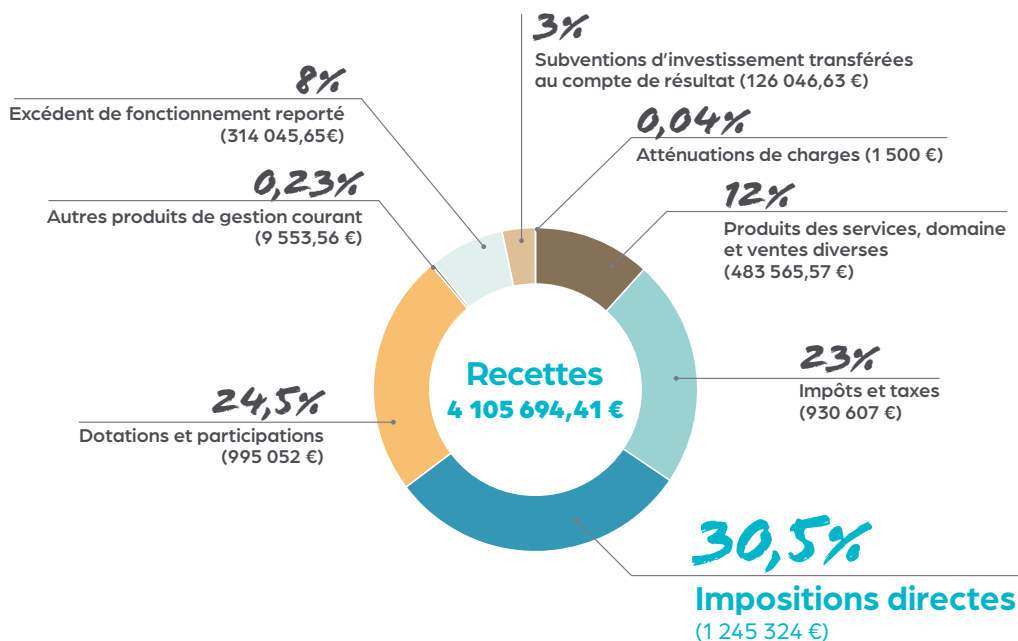
- à la gestion des déchets et à la déchetterie

Maire Jonville-en-Woëvre

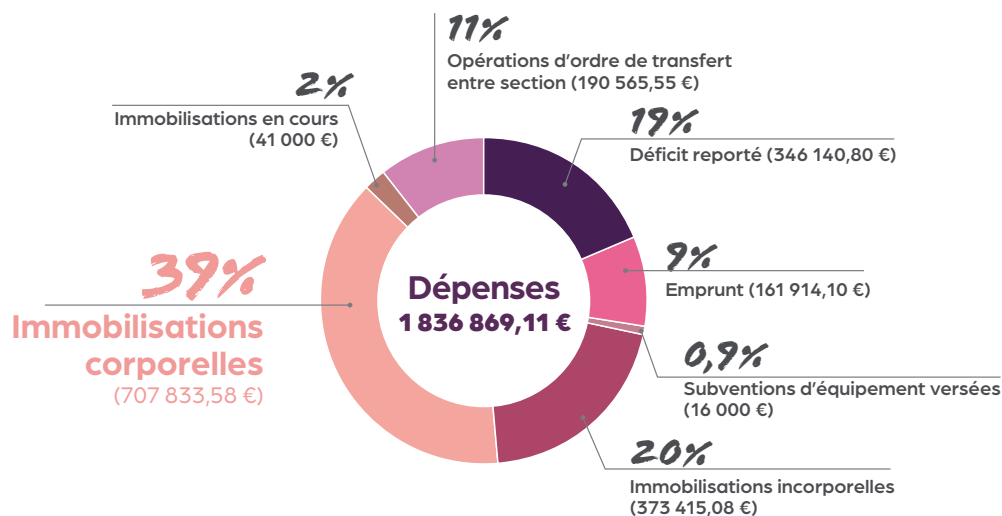
Dépenses de fonctionnement



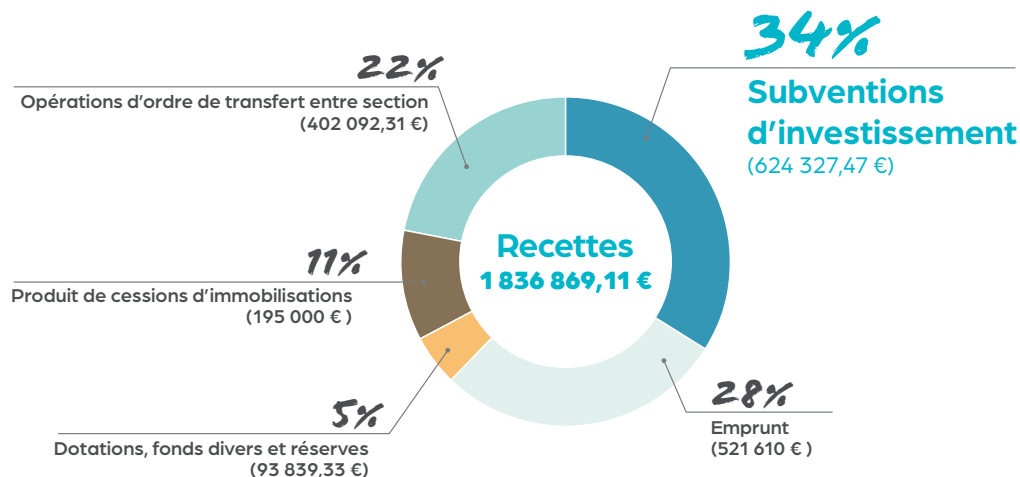
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Budgets primitifs 2026 – Budgets annexes

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Pôle Médico-social	75 981,46 €	75 981,46 €	62 054,26 €	62 054,26 €
Ordures ménagères	968 554,60 €	1 055 537,04 €	125 027,50 €	125 027,50 €
SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)	98 987,70 €	98 987,70 €		



Les ressources sur le territoire

LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT (LAEP) L'ESCALE



Le Pôle Famille de la Communauté de communes Côtes de Meuse-Woëvre vous propose un service petite enfance/parentalité itinérant. Véritable service aux familles, le LAEP L'Escale, est en **accès libre et gratuit sur 6 lieux du territoire Côtes de Meuse-Woëvre.**

Accueil gratuit sans inscription pour les enfants de **0 à 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable.**

Espace de jeux pour les enfants, lieux d'échange et d'écoute pour les parents (exemples : soirées d'informations thématiques, café des parents).

Planning des accueils consultables sur le site internet, page Facebook ou via votre mairie.

CONTACT

Cécile METADJER, Responsable du pôle Famille

☎ 07 43 16 75 79

✉ polefamille.cmw@gmail.com

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)



Service itinérant d'animation et d'information. Le relais est un espace de rencontres, d'informations, d'animations et de partages.

CONTACT

Émilie REOT, Responsable du RPE

4 rue du cul de sac à Broussey /
Codecom Côtes de Meuse-Woëvre

☎ 03 29 91 86 01 / 07 89 83 23 70

📍 ramcotesdemeusewoevre

ESPACE CULTUREL « LE COCON »



Ce lieu réuni la médiathèque – Chrysa'Livres, la ludothèque – Ludo'Bulle et une programmation d'ateliers et d'événements artistiques – Nid'Artistes, la programmation artistique.



CONTACT

Virginie LAGARMITE, Responsable de l'espace culturel Le Cocon

☎ 03 29 89 30 71

✉ espaceculturel.lecocon@gmail.com

📍 mediathequedevigneulles



Les modes de garde

PIROUETTE
CRÈCHE INTERCOMMUNALE

EN ACCUEIL COLLECTIF au sein du Multi Accueil Pirouette

Accueil régulier, occasionnel ou d'urgence
pour les enfants âgés de 10 semaines à 6 ans.
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

CONTACT

Cécile METADJER

Directrice du multiaccueil Pirouette

4 bis place Taylor à Vigneulles-les-Hattonchâteau

☎ 03 29 90 95 89

✉ cma.pirouette55@gmail.com



EN ACCUEIL INDIVIDUEL au domicile d'une assistante maternelle agréée, au sein d'une des Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) du territoire, en garde à domicile

Liste des assistantes maternelles et Maisons d'Assistants Maternelles, disponible sur demande et sur le site de la caf.

> Retrouvez le programme des animations sur le site internet de la codecom et les réseaux sociaux :

www.cc-cotesdemeuse-woevre.fr



Les autres services d'accompagnement à la parentalité

LA PROMOTION DE LA SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE (PSMI)

Un service dédié à toutes les familles, de la grossesse jusqu'aux 6 ans de l'enfant. Ce dispositif propose un soutien global pour garantir le bien-être des parents et des jeunes enfants, en offrant :

Un suivi médical : bilans de santé, vaccinations, conseils en nutrition et développement de l'enfant.

Un accompagnement social : aide aux démarches administratives, soutien à la parentalité et orientation vers les structures adaptées.

Des ateliers et informations : conseils en éducation, prévention et promotion de la santé.

Plus d'infos sur

www.meuse.fr

LA CAF OU LA MSA

Ces organismes peuvent vous **aider à financer le mode d'accueil de votre enfant**.

Vous pouvez notamment bénéficier :

> de la PAJE,

> du Complément de libre Choix du mode de Garde (CMG).

Des simulateurs sont disponibles sur le site officiel des Caf et de leurs partenaires :

www.caf.fr

www.monenfant.fr

www.msa.fr



Simulation des panneaux installés sur les toits des bâtiments communaux à Vigneulles-lès-Hattonchâtel.

Pour une autoconsommation collective

Afin de réduire durablement ses dépenses énergétiques et de favoriser une consommation plus locale de l'électricité, la Communauté de communes Côtes de Meuse-Woëvre a décidé d'engager un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur sept bâtiments communaux et intercommunaux, répartis dans cinq communes du territoire : Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Nonsard-Lamarche, Jonville-en-Woëvre, Apremont-la-Forêt et Géville.

L'objectif est double : **produire une électricité renouvelable localement et diminuer la facture énergétique des collectivités.** Pour permettre à l'ensemble des communes de bénéficier de cette démarche, le territoire a été organisé en trois secteurs d'autoconsommation, chacun couvrant un périmètre d'environ 20 kilomètres. L'électricité produite pourra ainsi être consommée au plus près des besoins, au bénéfice des **25 communes membres** de la Communauté de communes.

Ce projet constitue une nouvelle étape dans la transition énergétique du territoire. En produisant une partie de l'électricité directement sur les bâtiments publics, la collectivité souhaite à la fois maîtriser ses dépenses et renforcer son recours aux énergies renouvelables.

La réalisation des travaux a été confiée à l'entreprise **Lorrelec**, avec un **démarrage qui a débuté le 31 août 2026.**

Les installations des écoles de **Géville et de Vigneulles-lès-Hattonchâtel** seront, quant à elles, réalisées pendant les **vacances scolaires d'octobre**, afin de limiter l'impact des travaux sur le fonctionnement des établissements.

À travers cette opération, la Communauté de communes Côtes de Meuse-Woëvre poursuit son engagement en faveur d'une **énergie plus locale, plus durable et mieux**

maîtrisée, tout en recherchant des économies concrètes pour les communes de son territoire.



Produire une électricité renouvelable localement et diminuer la facture énergétique des collectivités.



Aménagement de belvédères

Un nouveau belvédère est récemment sorti de terre à Géville, commune de Jouy-sous-les-Côtes. Il s'inscrit dans le réseau de belvédères déployé par le Parc naturel régional de Lorraine, dans la continuité du Plan Paysage des Côtes de Meuse.

Conçu par le paysagiste Adrien Biewers, de l'agence CALE, et réalisé par Vincent Bois et Scierie à partir de bois issus de la scierie locale, cet aménagement met en valeur les ressources et savoir-faire du territoire.

Implanté sur les hauteurs des Côtes de Meuse, le belvédère offre une **vue imprenable sur la butte témoin de Reugnion ainsi que sur la plaine de la Woëvre**. Sa plateforme spacieuse permet d'accueillir un large public : enfants, familles, randonneurs et habitants peuvent venir nombreux pour découvrir ce nouveau point de vue et s'accorder une pause, le temps d'observer un paysage remarquable qui fait le quotidien du territoire.

Une **table de pique-nique accessible aux personnes à mobilité réduite** a été installée, et l'ensemble du site est aménagé pour être accessible en fauteuil roulant.

Les porteurs du projet tiennent à remercier chaleureusement leurs partenaires financiers : la commune de Géville, la Région Grand Est, ainsi que l'Union européenne à travers le programme INTERREG « Horizon Climatic ».

CONTACT

Julien Fleckstein
Chargé de projet Urbanisme et Paysage
Communauté de communes Côtes de Meuse
Woëvre

✉ planpaysage.cotesdemeuse@gmail.com
☎ 03 29 90 33 27



Le PLUi DES CÔTES DE MEUSE-WOËVRE

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) des Côtes de Meuse/Woëvre poursuit son élaboration. Véritable outil de planification, il permettra d'organiser l'aménagement du territoire pour les années à venir, en conciliant habitat, développement économique, mobilité, préservation des paysages et protection de l'environnement.

Au-delà du règlement et du zonage, le **PLUi comprend également des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)**. Ces documents apportent des **recommandations concrètes pour accompagner les projets** et garantir leur cohérence avec le projet de territoire porté par la Communauté de communes.

Le PLUi des Côtes de Meuse-Woëvre intègre quatre OAP thématiques : patrimoine, Trame Verte et Bleue, paysage et commerce. Chacune répond à des enjeux essentiels pour l'avenir du territoire.



L'OAP PATRIMOINE

Le territoire possède une **identité architecturale forte**, marquée par les villages ruraux meusiens, les usoirs, les bâtis traditionnels et le patrimoine de la première reconstruction.

L'OAP patrimoniale vise à préserver et valoriser cette richesse tout en accompagnant l'évolution des constructions. Elle donne des repères pour les rénovations, les extensions ou les nouvelles constructions afin de garantir une bonne intégration dans le paysage bâti.

Elle contribue également à **préserver la qualité du cadre de vie**, les silhouettes villageoises, les espaces verts et les éléments caractéristiques du patrimoine local.



L'OAP PAYSAGE

L'OAP Paysage a pour objectif de préserver les grands équilibres paysagers des Côtes de Meuse et Woëvre. Elle s'inscrit en cohérence avec le Plan de Paysage porté par la Communauté de communes, qui vise à valoriser l'identité paysagère du territoire et à accompagner son évolution de manière qualitative.

Cette orientation s'intéresse notamment à la **qualité des entrées de village**, à la **préservation des vues et panoramas**, à l'intégration paysagère des constructions ainsi qu'à la valorisation des espaces naturels et agricoles. Elle vise à maintenir l'identité rurale du territoire tout en accompagnant les projets d'aménagement et de développement.



UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

L'élaboration du PLUi se construit avec les habitants. Des cahiers de concertation sont disponibles dans chaque mairie et au siège de la Communauté de communes. Chacun peut également transmettre ses remarques et propositions par mail ou via la plateforme participative dédiée au PLUi.



Scanner ce QRcode

avec votre smartphone et accéder à la page dédiée

je-participe-plui.cc-cotesdemeuse-woevre.fr

CONTACT

Julien Fleckstein
Chargé de projet Urbanisme et Paysage
Communauté de communes Côtes de Meuse
Woëvre

✉ urbanisme@cc-cotesdemeuse-woevre.fr
☎ 03 29 90 33 27



L'OAP TRAME VERTE ET BLEUE

L'OAP Trame Verte et Bleue (TVB) concerne la **préservation des continuités écologiques** du territoire. Elle vise à **protéger les réservoirs de biodiversité** et les corridors écologiques qui permettent aux espèces animales et végétales de circuler et de se développer.

Cette orientation prévoit notamment la protection des boisements, prairies, zones humides et milieux aquatiques, tout en favorisant une **meilleure intégration de la nature dans les espaces urbanisés** : maintien des sols perméables, plantations, prise en compte de la biodiversité dans les projets et limitation des nuisances lumineuses.



L'OAP COMMERCE

L'OAP Commerce vise à **renforcer l'attractivité économique et la vitalité des centres-bourgs**. Elle cherche à maintenir et développer une offre commerciale de proximité adaptée aux besoins des habitants et du territoire.

Cette orientation **encourage** notamment la **requalification des centralités, la limitation de la vacance commerciale** et une implantation cohérente des activités afin de préserver l'équilibre entre développement économique, qualité de vie et aménagement du territoire.

Pré-appel à projets « Trame Verte et Bleue »

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS CONSULTE
POUR RENFORCER LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de sa politique en faveur de la biodiversité et de l'amélioration des paysages, la Communauté de communes Côtes de Meuse-Woëvre prépare une candidature collective à un futur appel à projets régional « Trame Verte et Bleue » (TVB) porté par la Région Grand Est.

Avant le dépôt officiel du dossier, la collectivité souhaite recenser les initiatives et projets qui pourraient voir le jour sur le territoire entre 2027 et 2030.

QU'EST-CE QUE LA TRAME VERTE ET BLEUE ?

La Trame Verte et Bleue vise à **préserver et recréer les continuités écologiques** permettant aux espèces animales et végétales de circuler, se nourrir et se reproduire.

Concrètement, cela concerne :

- les haies bocagères,
- les alignements d'arbres,
- les arbres isolés remarquables,
- les vergers,
- ainsi que les mares et zones humides.



Ces aménagements jouent un **rôle essentiel** pour :

- **favoriser la biodiversité,**
- **améliorer les paysages,**
- **limiter l'érosion des sols,**
- **préserver la ressource en eau,**
- **apporter de l'ombre et de la fraîcheur,**
- **et valoriser le cadre de vie des habitants.**

QUI PEUT PARTICIPER ?

Ce pré-appel s'adresse à tous les acteurs du territoire :

- particuliers,
- agriculteurs,
- associations,
- entreprises,
- communes et collectivités.



**VOUS AVEZ UN PROJET
DE PLANTATION DE HAIE ?**

**UNE IDÉE DE RESTAURATION
DE MARE ?**

**UN VERGER À CRÉER
OU À SAUVEGARDER ?**

**DES ARBRES À PLANTER
DANS VOTRE COMMUNE
OU SUR VOTRE EXPLOITATION ?**

La Communauté de communes souhaite identifier dès maintenant les projets susceptibles d'intégrer la candidature collective.

POURQUOI SE FAIRE CONNAÎTRE ?

Participer à ce recensement permet :

- d'évaluer les besoins et les envies sur le territoire,
- de construire un projet cohérent à l'échelle intercommunale,
- et d'anticiper d'éventuelles possibilités de financement dans le cadre de l'appel à projets régional.

Ce pré-appel ne garantit pas l'obtention d'une aide financière, mais il constitue une étape indispensable pour bâtir un dossier solide.

COMMENT PROPOSER SON PROJET ?

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre :

- leurs coordonnées,
- la commune concernée,
- une description succincte du projet,
- le type d'action envisagé (haie, mare, verger, arbre...),
- ainsi qu'un calendrier prévisionnel.

CONTACT

Julien Fleckstein
Chargé de projet Urbanisme et Paysage
Communauté de communes Côtes de Meuse-Woëvre

✉ planpaysage.cotesdemeuse@gmail.com
☎ 03 29 90 33 27



●● Plan paysage



PARTAGE TON VERGER !

UNE NOUVELLE PLATEFORME POUR REDYNAMISER LES VERGERS LORRAINS

Les vergers familiaux de Lorraine, véritables témoins du patrimoine local et symboles de partage, sont aujourd'hui menacés par l'abandon.

Face à cet enjeu, le Parc naturel régional de Lorraine, en collaboration avec sept communautés de communes et un PETR, développe une **plateforme en ligne dédiée à la valorisation et à la préservation des vergers lorrains**.

Ce projet s'inscrit dans la **continuité de la plateforme initiale « Bourse aux vergers »**, créée dans le cadre du Plan de Paysage. Il en constitue une évolution et un élargissement, visant à renforcer les dynamiques locales autour des vergers et à structurer davantage les échanges entre habitants.

La plateforme vise à redonner vie à ces espaces en créant du lien entre les habitants. Elle **facilite les échanges entre propriétaires de vergers et personnes souhaitant s'en occuper**, tout en mettant en valeur les acteurs locaux : associations, producteurs, et lieux de transformation des fruits. Elle encourage également le partage de bonnes pratiques et la diffusion d'initiatives inspirantes.

QUATRE OUTILS POUR RELANCER LES VERGERS

La plateforme s'appuie sur plusieurs fonctionnalités pour dynamiser le réseau local autour des vergers :

- **Les annonces** au verger : un espace pour proposer ou rechercher des vergers, prêter du matériel ou partager des récoltes.
- **Les actus** du verger : pour suivre les initiatives, événements et actualités locales.
- **La médiathèque** : une ressource dédiée à l'entretien des vergers, à la culture et à la transformation des fruits.
- **L'annuaire** des passionnés : un répertoire des acteurs locaux engagés dans la filière.

Contactez-nous dès aujourd'hui pour plus d'informations ou pour rejoindre cette belle aventure collective.



Scanner ce QRcode
avec votre smartphone et accéder
à la page dédiée

partagetonverger.fr

L'auto-stop avec



ET SI NOUS FAISIONS MIEUX ENSEMBLE ?

MOINS DE 10 MINUTES
POUR AMÉLIORER LE SERVICE
(JUSQU'AU 31/10/2026)



Cette solution vient enrichir l'offre de services proposée par **Roul'en Meuse**.